

*Introduction*

## Un sujet à la croisée de deux champs historiographiques

Laurent JALABERT et Stefano SIMIZ

Armée et religion : pourquoi croiser ces deux notions ? Cette question, pour ne prendre que les époques médiévale et moderne, peut paraître incongrue. En effet, qui niera la place de la religion dans la guerre pour ces deux périodes<sup>1</sup> ? Qui ne pense à ces moines avec reliques lors des campagnes des Capétiens, aux hommes d'Églises, aux aumôniers présents autour de « l'état-major », voire au front des troupes ? Qui n'a pas déjà observé ces images ligueuses montrant prêtres et religieux de la sainte Union défilier en armes dans les rues de la capitale ? Pourtant, les vérités historiques ici énoncées concernent bien la guerre et pas seulement l'armée, qui, certes, est là pour faire la guerre. Or, il nous semble stimulant et porteur d'interroger les liens entre armée et religion, du xv<sup>e</sup> au début du xx<sup>e</sup> siècle, entre guerre de Cent Ans et Première Guerre mondiale, comme d'autres ont pu le faire pour des périodes plus anciennes, comme pour l'armée romaine<sup>2</sup>.

La volonté de réguler la pratique guerrière de même que le besoin de justifier l'acte guerrier, en lien avec le salut des hommes d'armes, ont engendré les réflexions sur la guerre juste, notion dont on connaît les resurgissements aux xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles dans le double contexte de conquête du Nouveau Monde et de développement des protestantismes. Pour le Moyen Âge, les historiens ont déjà montré – à côté de la question de la guerre sainte – que le rôle de l'Église, s'il a été dans la justification du droit à faire la guerre, s'est tourné de plus en plus à la fin de la période vers la modération dans l'acte guerrier : les hommes d'Église cherchent à empêcher les violences inutiles, preuves de la mauvaise intention de cœur des hommes

1. Et même au-delà, évidemment. Un récent colloque a d'ailleurs balayé sur un champ géographique et chronologique large le croisement de ces deux notions : *Guerre et religion*. Colloque international sous la direction de M. Jean Baechler, mercredi 22, jeudi 23 et vendredi 24 janvier 2014, Institut de France.

2. Citons notamment de WOLFF C. et LE BOHEC Y. (dir.), *L'armée romaine et la religion sous le Haut-Empire romain Actes du quatrième Congrès de Lyon (26-28 octobre 2006)*, Lyon, Éditions de Boccard, 2009.

et de la mise en péril de leur salut. L'État, dans le développement de sa puissance régaliennne, joue d'ailleurs un rôle de plus en plus important dans la codification de l'acte guerrier, avec la volonté de protéger davantage – notamment par ordonnances et donc la justice – les individus sans armes. À côté de la littérature romanesque qui s'est développée à compter des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, le pouvoir souverain a cherché à s'approprier le modèle chevaleresque, perpétuant ainsi l'image du chevalier chrétien, autre vecteur d'une tentative de régulation de la pratique guerrière. L'ost royal s'accompagne de la présence de religieux à l'armée, de reliques aussi parfois, images d'une régulation à la fois divine et étatique dans le cadre de la guerre dite publique. Toutefois, si l'on connaît ces réalités, notamment à travers les multiples travaux de défrichage de Philippe Contamine, il ne semble pas qu'elles aient engendré une réflexion d'ensemble sur les liens entre armée et religion. Il est vrai que le cadre militaire est très différent au Moyen Âge de ce qui s'affirme à l'époque moderne, mais, peut-être, les noyaux d'armées permanentes qui émergent avec évidence au cours du XV<sup>e</sup> siècle offrirait-ils eux aussi un cadre d'analyse probant. Les travaux menés autour des lettres de rémissions et de la justice d'État, notamment ceux de Claude Gauvard<sup>3</sup>, montrent ainsi que la dynamique est enclenchée.

*A contrario* des périodes plus anciennes, l'époque contemporaine a posé plus nettement des jalons pour une approche renouvelée de la question. Ce sont les travaux sur l'aumônerie militaire qui révèlent le regain d'intérêt pour la question des liens entre l'État, l'armée et la religion : la période est assez bien couverte avec les écrits de Xavier Boniface<sup>4</sup>, de Rémy Hême de Lacotte<sup>5</sup> ou encore Christian Mérot<sup>6</sup> et, plus récemment, Daniel Moulinet<sup>7</sup>. À côté du regard porté aux hommes de terrain<sup>8</sup> et sur la structure de l'aumônerie, des historiens se sont également intéressés aux rapports des institutions ecclésiastiques avec l'État dans le cadre de la guerre ou encore à la perception, aux comportements religieux et à l'attitude des diverses confessions face à la guerre<sup>9</sup> ; c'est certainement Xavier Boniface, avec

3. GAUWARD C., « De grace speciale ». *Crime, État et Société en France à la fin du Moyen Âge*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 1991.

4. BONIFACE X., *L'aumônerie militaire française 1814-1962*, thèse de doctorat en histoire, université de Lille III, 1997.

5. HÊME DE LACOTTE R. de, *Entre le trône et l'autel : la grande aumônerie de France sous l'Empire et la Restauration (1804-1830)*, thèse université de Paris Sorbonne, 2012.

6. MÈROT, C., *Les aumôniers militaires de la garnison de Metz, 1802-1870*, thèse université Paul Verlaine, Metz, 2004.

7. MOULINET D., *Prêtres soldats dans la Grande Guerre : Les clercs bourbonnais sous les drapeaux*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

8. La recherche allemande donne aussi nombre de titres sur les aumôniers militaires au cours de la Première Guerre mondiale et encore plus pour la seconde pour laquelle il s'agit d'interroger notamment les liens et les perceptions entre foi et massacres, foi et guerre d'anéantissement.

9. Nous renvoyons notamment aux travaux de Nadine-Josette Chaline, sur les catholiques normands sous la III<sup>e</sup> République et a dirigé un ouvrage sur *Chrétiens dans la Première Guerre mondiale*, Paris, Éditions du Cerf, 1993 et de BECKER A., *La guerre et la foi. De la mort à la mémoire, 1914-1930*,

son *Histoire religieuse de la Grande Guerre*<sup>10</sup>, qui a poussé la réflexion des rapports entre les armées et la religion le plus loin – certes dans le contexte de la guerre – en élargissant le prisme à d'autres religions que le catholicisme. Ainsi, on perçoit une approche essentielle sur les hommes, le terrain, mais aussi les structures, élément majeur pour saisir l'action des hommes de Dieu au sein des armées.

En ce qui concerne l'époque moderne, force est de constater que l'interrogation autour de l'armée et de la religion n'a pas encore eu autant d'écho. Cela tient certainement à deux univers d'études aux rythmes de vie longtemps différents. En effet, au contraire d'une histoire religieuse qui, après s'être autonomisée de l'histoire ecclésiastique, « est sans doute le champ de l'histoire contemporaine qui s'est le plus développée... au cours des trente ou quarante dernières années<sup>11</sup> », la renaissance des études liées au fait militaire et à l'armée n'est pas très ancienne : l'histoire militaire, on le sait, est à nouveau entrée dans nos universités depuis environ deux décennies<sup>12</sup>. Il est inutile de revenir longuement sur les travaux pionniers d'André Corvisier, qui ont permis de rouvrir la voie. En quelques mots, rappelons que « l'histoire militaire » est sortie des écoles militaires et du placard des idées reçues. Au cours des années 1980, pour la France, un basculement s'est peu à peu opéré, timidement, comme pour ne pas dire trop haut que l'on faisait de l'histoire militaire pour elle-même. C'est pourquoi l'intérêt s'est porté sur une approche sociétale, pour scruter une forme de coexistence, celle des civils et des militaires. On pense ici par exemple aux travaux, nouveaux à l'époque, de Jean Chagniot sur Paris<sup>13</sup>, qui en ont impulsé d'autres, tels ceux de Simone Herry<sup>14</sup> sur Strasbourg, de Jean-Luc Laffont<sup>15</sup> sur Toulouse, Martial Gantelet pour Metz<sup>16</sup>. Ainsi,

---

Paris, Armand Colin, 1994. Sur les Israélites, LANDAU Ph., *Les Juifs de France et la Grande Guerre. Un patriotisme républicain, 1914-1941*, Paris, CNRS, 1999. Les travaux – essentiellement des articles – sur le protestantisme français sont plus anciens et il n'existe pas de synthèse sur la question, hormis GAMBAROTTO L., *Foi et patrie. La prédication du protestantisme français pendant la Première Guerre mondiale*, Genève, Labor et Fides, 1996.

10. Paris, Fayard, 2014.

11. DURAND J.-D., « L'histoire religieuse en France entre œcuménisme et intelligence catholique. L'œuvre d'Étienne Fouilloux », *Chrétiens et Sociétés XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, 2003/10, p. 13.

12. HENNINGER L. (dir.), *Histoire militaire et sciences humaines*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1999; du même, « La nouvelle histoire bataille », *Espaces Temps*, 1999, 71-3, p. 35-46. DUHAMELLE Chr., « De l'histoire militaire à l'histoire de la guerre : renouvellements institutionnels », *Bulletin d'information de la Mission historique française en Allemagne*, n° 37, 2001, p. 146-151. CHALINE O., « La bataille, objet d'histoire », *Francia*, 32/2, 2005, p. 1-14; DENYS C., « La renaissance de l'histoire militaire française pour l'époque moderne : un bilan historiographique (1945-2005) », *Arbeitskreis Militär und Gesellschaft in der Frühen Neuzeit e.V.*, 11, 2007.1, p. 7-24.

13. *Paris et l'armée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Étude politique et sociale*, Paris, Economica, 1985.

14. *Une ville en mutation. Strasbourg au tournant du grand siècle*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1996.

15. *Policer la ville. Toulouse, capitale provinciale au siècle des Lumières*, thèse d'histoire, université de Toulouse-Le Mirail, 1997.

16. GANTELET M., *L'absolutisme au miroir de la guerre. Le roi et Metz (1552-1661)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

depuis une trentaine d'années, en France, en Angleterre ou en Allemagne, les chercheurs – notamment Jean Chagniot, Jean-Pierre Bois, Hervé Drévilion, Olivier Chaline<sup>17</sup> – ont libéré l'approche du fait militaire et permis d'interroger les aspects techniques, sociaux, culturels, structurels, organiques, voire aussi tactiques. Le retour en grâce de l'histoire du fait militaire, qui s'est effectué par le biais de l'histoire sociale, montre que cette nouvelle approche est pleinement entrée dans les pratiques actuelles des historiens, au-delà du cercle des purs spécialistes : les thèses ayant trait à l'armée et à la guerre le prouvent.

Sans multiplier ni les noms ni les titres, constatons que si les uns et les autres ont parfois effleuré la question religieuse, il n'y a d'abord pas eu d'études approfondies sur le sujet, de croisement entre fait religieux et fait militaire<sup>18</sup>, hormis la question de l'esprit de croisade. Pourquoi ? Certainement parce que si le champ de l'histoire religieuse avait déjà ses propres domaines d'investigation et possédait un incontestable élan, ce n'était pas le cas d'une histoire militaire académique encore trop jeune. La structure universitaire des équipes de recherche constitue vraisemblablement aussi une explication supplémentaire à cette absence relative d'intérêt de la part des chercheurs spécialisés en histoire du fait religieux. L'inverse est par ailleurs vrai. Pour en rester aux travaux récents et aux thèses, force est de constater que le croisement avec le fait militaire n'est pas encore établi avec clarté et force, en ce qui concerne au moins l'époque moderne. Deux exemples, certes issus de manuels universitaires, nous semblent évocateurs. En 1998, Jean Chagniot<sup>19</sup> n'aborde pas directement la question religieuse, hormis quelques pages sur « l'impossible croisade » et sa bibliographie restant par ailleurs muette sur les aspects pastoraux ou pieux de la vie aux armées. De son côté, Jean-Paul Bertaud<sup>20</sup> ne fait qu'effleurer le sujet de l'encadrement spirituel des troupes pour la période révolutionnaire<sup>21</sup>. Ainsi, l'interaction entre le militaire et le religieux se cantonne bien au contexte des guerres de religion et à la question de l'esprit de croisade. La religion aux armées est de fait peu abordée en dehors des situations de crise et reste très concentrée sur le *xvi<sup>e</sup>* siècle et dans une moindre mesure sur le premier *xvii<sup>e</sup>* siècle.

Ce n'est qu'assez récemment que les signes d'une mutation se sont clairement faits jour : reprenant des pistes de questionnement déjà abordées, en leur temps, par Albert Babeau<sup>22</sup>, A. Corvisier, avait entrouvert très modes-

17. CHALINE O., *Les armées du roi. Le grand chantier, xvif-xviii<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2016.

18. Assez révélateur est l'ouvrage de DRÉVILLON H., *L'individu et la guerre. Du chevalier Bayard au Soldat inconnu*, Paris, Belin, 2013, lequel n'offre pas d'approche religieuse du soldat en guerre.

19. *Guerre et société à l'époque moderne*, Paris, Presses universitaires de France, Nouvelle Clio, 2001.

20. *Guerre et société en France de Louis XIV à Napoléon I<sup>er</sup>*, Paris, Armand Colin, 1998.

21. Sur les 213 pages de l'étude, seules deux sont consacrées à cette question.

22. *La vie militaire sous l'Ancien régime. Volume I : les soldats, volume II : les officiers*, Paris, Firmin-Didot, 1889-1890.

tement la voie en 1975 avec l'article sur « La mort du soldat depuis le Moyen Âge<sup>23</sup> », piste où la religion pouvait servir de balise, notamment avec la figure de l'aumônier. Sur ce sujet, on compte bien quelques articles ici et là<sup>24</sup>, surtout la thèse au début des années 1980 de Philippe Guyard sur les aumôniers au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>. Ce travail pionnier est demeuré, il faut bien l'avouer, sans réels échos<sup>26</sup> hormis la récente synthèse proposée par M<sup>gr</sup> Poinard, évêque aux armées, sur cette population cléricale<sup>27</sup>.

Toutefois, peu nombreux sont ceux qui ont creusé un profond sillon qui puisse servir de guide. Certains l'ont fait plus récemment : Olivier Chaline<sup>28</sup> et Caroline Galland<sup>29</sup>, dans un cadre dépassant celui de la guerre. À leur tour, Ariane Boltanski et Franck Mercier ont interrogé la culture nobiliaire et l'engagement des nobles pour la défense de la foi à une période clé de l'histoire du second ordre, les XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles<sup>30</sup>. Pourtant, on le voit, les travaux restent peu nombreux et bien des champs sont encore à labourer.

Nos collègues allemands peuvent en cela nous aider car ils ont déjà ouvert le champ croisé d'études sur l'armée et la religion, certainement parce que le fait confessionnel est bien plus prégnant outre-Rhin que chez nous. Certes, l'armée française contenait dans ses rangs, à l'époque moderne, des troupes de confessions calviniste et luthérienne, mais l'image d'une catholicité d'État et, peut-être, ensuite, le primat d'une laïcité n'ont certainement pas incité à se pencher réellement sur ces questions. Au contraire, quelques historiens belges hier<sup>31</sup>, et plus significativement encore leurs homologues allemands

23. Dans *Les hommes, la guerre et la mort*, Paris, Economica, 1985, p. 367-394.

24. Par exemple MARAULT O., « Les aumôniers militaires des troupes françaises au Canada », *Revue historique de l'armée*, 1956, 2, p. 25-30; ROBERT G., « La vie d'un aumônier militaire au XVIII<sup>e</sup> siècle : le père Caprais de Singlande (1706-1775) », *Revue historique des armées*, 1972, 4, p. 23-37; ROQUES F., « Le statut des aumôniers militaires aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Revue historique du droit français et étranger*, 1967, p. 241-268; VARACHAUD M.-Chr., « La formation des aumôniers de la marine du Roi Soleil », *Revue de l'histoire de l'Église de France*, janvier-juin 1994, t. 80, n° 204, p. 65-83.

25. *Les aumôniers de troupe de la Régence à la chute de la Monarchie*, 2 volumes, thèse, Paris IV, 1982.

26. Un mémoire de DEA sur *L'aumônerie militaire dans le Saint-Empire*, a été soutenu à Lyon en 2002, sous la direction d'Olivier Christin. Il n'a pas donné lieu à une thèse (PERENNEC A., *L'aumônerie militaire dans le Saint Empire Romain Germanique au XVII<sup>e</sup> siècle*, université de Lyon 2, 2002-2003).

27. POINARD R., *L'aumônier militaire d'Ancien Régime : la vie du prêtre aux armées des guerres de Religion à la première République (1568-1795)*, Paris, L'Harmattan, 2012. À côté de cette étude et des travaux de Philippe Nélidoff sur « L'aumônerie militaire française », Actes des Journées internationales de la Société d'histoire du droit à Valladolid (8 au 10 juin 2006), *L'armée, la paix, la guerre*, universidad de Valladolid, José Javier de Los Mozos Touya, Istvan Szaszdi, Léon-Borja (Editores), 2009, p. 349-371, existent des synthèses plus générales, comme RÉDIER A., *Les aumôniers militaires français, 496-1939*, Paris, Flammarion, 1940, ou celle donnée dans un numéro spécial de la revue *Croix de guerre, L'aumônerie militaire française*, Paris, 1960.

28. *La bataille de la Montagne Blanche (8 novembre 1620). Un mystique chez les guerriers*, Paris, Noesis, 2000.

29. *Pour la gloire de Dieu et du roi. Les récollets en Nouvelle-France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Cerf, 2012.

30. BOLTANSKI A., MERCIER F., *Le salut par les armes. Noblesse et défense de l'orthodoxie (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.

31. Citons l'article classique sur les Pays-Bas de LEFÈVRE J., « L'Aumônerie militaire à l'époque de l'archiduc Albert, 1598-1621 », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1928, t. 7, fasc. 1, p. 113-129.

d'aujourd'hui, dont l'apport reste hélas trop méconnu, offrent l'image d'un questionnement actualisé<sup>32</sup>. L'*Arbeitskreis Militär und Gesellschaft in der Frühen Neuzeit*, de Potsdam, montre une production qui souligne de réelles dynamiques<sup>33</sup>, dont celle issue du regard porté sur les identités religieuses. En 2004 est paru *Militär und Religiosität in der Frühen Neuzeit* (Michael Kaiser, Stefan Kroll, dir.), issu d'un *workshop* de mai 2002, dans lequel sont interrogés les liens entre religion, État et armée, le poids du discours religieux sur les devoirs du soldat<sup>34</sup>, etc. Les travaux se multiplient dans le cadre d'États telle la Prusse et portent pour l'essentiel sur les aumôniers<sup>35</sup>.

Il n'est donc pas inutile d'aller plus avant dans l'analyse du monde militaire et de ses relations avec la sphère du religieux au cours de l'époque moderne. Pour cela, rappelons quelques évidences. Une armée du XVIII<sup>e</sup> siècle diffère profondément d'une armée du XVI<sup>e</sup> siècle. Sans entrer dans les discussions autour de la « révolution militaire<sup>36</sup> » et des évolutions des méthodes guerrières, soulignons les grands traits d'une armée après la guerre de Trente Ans : massification des effectifs, avec un noyau permanent de troupes qui lui aussi a crû, essor du « train logistique » dont il ne faut pas exclure une forte présence de civils, affermissement structurel d'un encadrement humain et réglementaire. La capacité opérationnelle d'une armée au XVIII<sup>e</sup> siècle dépend autant des talents de son chef que d'une régulation du ravitaillement et des comportements des soldats. Or, il apparaît bien qu'une mutation s'opère notamment sur ce dernier point alors même que les liens entre Églises et État connaissent eux-mêmes des changements<sup>37</sup>. Les travaux d'écriture bien connus sur l'idée de guerre juste, notamment à compter du XVI<sup>e</sup> siècle par des théologiens et des publicistes, ont vraisemblablement favorisé la généralisation d'un discours religieux à même de servir les intérêts de l'État, particulièrement avec la mise en exergue du *ius ad bellum* et aussi du *ius in bello*.

32. La recherche allemande a également labouré le terrain de l'histoire sociale, comme en France : PRÖVE R. *Stehendes Heer und städtische Gesellschaft im 18. Jahrhundert*. Göttingen et seine Militärbevölkerung, 1713-1756, Munich, 1995. Voir l'ensemble des publications de *Arbeitskreis Militär und Gesellschaft in der Frühen Neuzeit e.V.*

33. PRÖVE R., « La nouvelle histoire militaire de l'époque moderne en Allemagne », *Revue historique des armées*, 257, 2009, p. 14-26.

34. KAISER M., « «Cuius exercitus, eius religio»? Konfession und Heerwesen im Zeitalter des Dreißigjährigen Kriegs », *Archiv für Reformationsgeschichte*, 91, 2000, p. 316-353.

35. Parmi les premiers travaux, ceux de HARTHMUTH R., *Das evangelische Militärkirchenwesen in Preußen. Die Entwicklung seiner Verfassung und Organisation vom Absolutismus bis zum Vorabend des I. Weltkrieges*, Göttingen, 1973. Plus récemment, MARSCHKE B., *Absolutely pietist: patronage, fictionalism, and state building in the early eighteenth century Prussian army chaplaincy*, Tübingen, Niemeyer, 2005.

36. Un point sur cette question soulevée initialement par l'ouvrage de M. ROBERTS, *The Military Revolution, 1560-1660*, Belfast, 1956, dans J. ROGERS Cl. (éd.), *The Military Revolution Debate: reading on the Military transformation of Early Modern Europe*, Boulder, 1995 et dans BÉRENGER J. (dir.), *La révolution militaire en Europe (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Economica, 1998.

37. Ce que soulignent également FORCLAZ B. et MARTIN P. dans l'introduction de l'ouvrage *Religion et piété au défi de la guerre de Trente Ans*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 11.

La conséquence vraisemblable d'une relation qui reste encore à questionner dans le contexte de l'essor d'Églises de plus en plus nationales<sup>38</sup>, c'est que ces dernières deviennent un outil pour l'État de l'encadrement des soldats; le développement de la discipline militaire passe aussi par la voie de la moralisation de l'homme en armes et l'établissement de règles guerrières « nouvelles », par exemple à l'égard des civils et des prisonniers. Dans ce contexte, le développement de l'aumônerie militaire, en tant que structure intégrée à l'armée et sous la tutelle de l'État<sup>39</sup>, n'est pas un hasard de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, mais le révélateur de nouveaux rapports entre les institutions.

Pour revenir au contexte historiographique, on voit que c'est bien par le biais des hommes en charge de cette pastorale spécialisée<sup>40</sup> que ce lien entre armée et religion a pu s'établir, dans la recherche allemande mais aussi en France. À cet égard, les travaux récents sur la prédication<sup>41</sup> constituent un moteur essentiel à notre interrogation et à la mise en œuvre de ce colloque. Revenons-en ainsi à notre diptyque. Armée et religion : deux mots et deux entrées pour les études historiques mais qui n'ont pas nécessairement été croisés. Preuve que réfléchir sur la guerre ne s'accompagne pas toujours aujourd'hui d'une approche religieuse, le 136<sup>e</sup> congrès du CTHS, *Faire la guerre, faire la paix*, Perpignan, 2011, n'a pas offert d'entrée spécifique sur cette thématique. Une autre habitude consiste à examiner les relations dans le champ, important mais par nature liée à l'exceptionnalité, de la guerre. C'est l'objet du double colloque organisé à Lyon (2013) et à Neuchâtel en Suisse (2014) sur le thème de la guerre et de la religion pendant la guerre de Trente Ans, s'inscrivant dans le vaste champ des renouvellements historiographiques à propos d'un épisode majeur du XVII<sup>e</sup> siècle, incontournable observatoire de mutations. Aux apports de ce travail paru lui aussi aux Presses universitaires de Rennes, le présent ouvrage entend offrir une approche et des regards complémentaires, ouvert tant en amont qu'en aval à des réalités qui s'institutionnalisent lentement. On l'a bien compris, notre démarche a été de transcender l'événement afin de mieux mesurer sur un

38. D'Aguesseau, dans un *Mémoire où l'on examine si un Cardinal François qui commet un crime de lèse-Majesté, est exempt de la Jurisdiction Royale, par sa dignité* (1700), souligne : « L'Eglise est dans l'Etat, disoit Optat, & non pas pas l'Etat dans l'Eglise. [...] L'Eglise doit secours à l'Etat; elle le lui doit d'autant plus, que les Loix de l'Etat obligeant en conscience ceux qui lui sont soumis, l'Eglise doit pour le salut de ses enfans, punir comme péché, ce que le Prince punit comme infraction à la Loi » (*Œuvres de M. le Chancelier d'Aguesseau, tome cinquième contenant les plaidoyers, Mémoires, Dissertations, & autres ouvrages*, Paris, Libraires associés, 1788, p. 682).

39. En plus d'ouvrages déjà mentionnés sur les aumôniers militaires, on peut regarder avec bénédiction KAISER M. et KROLL St. (dir.), *Militär und Religiosität in der Frühen Neuzeit*, Munster, Lit Verlag, 2004, p. 49-70.

40. MARTIN P., « Thomas Le Blanc : une volonté de spiritualiser le soldat », BÄRSCH J. et SCHNEIDER J. (dir.), *Liturgie und Lebenswelt. Studien zur Gottesdienst- und Frömmigkeitgeschichte zwischen Tridentium und Vatikanum II*, Münster, Aschendorf Verlag, 2006, p. 95-105.

41. Par exemple SIMIZ S., *Prédication et prédicateurs en ville, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2015.

temps long les liens entre armée, religion et Églises, au cours d'une période où les pratiques religieuses, militaires et guerrières changent elles-mêmes profondément de nature. Il s'agit bien d'appréhender, autant que faire se peut, l'univers de la foi du soldat en dehors des seules situations conflictuelles<sup>42</sup> afin de mieux observer le jeu des permanences et des évolutions. Bien évidemment, et le titre de certaines communications le laisse justement entendre, l'événement n'est pas écarté : il est seulement à reconsidérer et à replacer sur une échelle chronologique à la fois plus ouverte et plus vaste.

Quatre grands axes d'études ont été abordés. Le premier et le second permettent d'évoquer la mise en place de structures religieuses d'encadrement pour les militaires, de même que les liens élaborés selon les temps et les espaces entre les institutions ecclésiales et les armées. Le troisième axe se situe directement dans le prolongement des deux précédents avec la volonté d'exposer les discours et les normes que l'on cherche à imposer aux soldats par la voie de la moralisation des mœurs militaires, un vœu parfois difficile à mesurer. Enfin, le dernier axe cherche à donner des éclairages sur un possible rôle structurant des armées pour les identités confessionnelles, vaste chantier esquissé ici qui ne demande qu'à être prolongé.

L'ensemble des communications nous a souvent mené à un point de rencontre entre les trois acteurs que sont les Églises, l'État et l'armée, celui de la mise en place d'une aumônerie militaire. Voilà bien l'institution de référence qui connaît des développements très inégaux à la fois entre les mondes catholiques et protestants – mais cela reste encore à prouver au regard de la faiblesse des études existantes –, au sein du monde catholique lui-même, et, bien sûr, entre États et au sein des États, enfin entre composantes des armées – on pense notamment aux différences entre armée de terre et marine, mais aussi entre infanterie et cavalerie. Malgré ces nuances et les imprécisions dues à notre connaissance encore partielle de l'histoire de l'aumônerie, constatons le passage progressif du chapelain ou du religieux convoqué ponctuellement à une aumônerie constituée en corps, ou qui en prend au moins la voie, ce dont témoigne la terminologie en usage : aumônier militaire, *Feldprediger*, *Feldprobst*, *Militärseelsorger*, *Feldkaplan*, *chaplain*, *capellan* ou *Capellan mayor*...

Telle est l'une des expressions de l'affirmation des liens étroits qui existaient entre l'armée et la religion et dont nous espérons que les présents articles permettront d'ouvrir de nouveaux chantiers, nationaux et internationaux, qui offriront de fructueuses comparaisons et réflexions à même de préciser et qualifier les dynamiques religieuses et confessionnelles au sein de l'institution militaire.

42. À cet égard, l'approche sur les casernes piémontaises permet de montrer tout l'intérêt qu'il y a à aborder la question du religieux dans la vie quotidienne des soldats; LORIGA S., *Soldats. Un laboratoire disciplinaire : l'armée piémontaise au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Mentha 1991 (rééd. Les Belles Lettres, 2007).